

**ENSEMBLE, MOBILISONS-NOUS POUR DÉFENDRE NOS DROITS AU SEIN DE LA CEA**

**FO**  
dpt68

**LE MEILLEUR  
DES DEUX DÉPARTEMENTS  
POUR LES AGENTS**

**AUGMENTATION  
DES PRIMES  
POUR TOUS**

**MAINTIEN ET  
GÉNÉRALISATION  
DES CONGÉS  
D'ANCIENNETÉ**

**LES AGENTS  
NE SERONT PAS  
LA VARIABLE  
D'AJUSTEMENT**

**FO**

Syndicat FO des personnels du  
département du Bas-Rhin

[www.fodpt68.fr](http://www.fodpt68.fr)

**UNIS ET DÉTERMINÉS**

[www.facebook.com/fodpt67](https://www.facebook.com/fodpt67)

Colmar le 31/01/2020

**CeA « Le meilleur des deux départements pour les agents »**  
**Temps de travail : Les élus envisagent déjà de supprimer  
jusqu'à 7 jours de congés pour les agents du CD68 !**

Purement informative, la réunion CeA en intersyndicale du 30 janvier n'avait pas vocation à prendre la moindre décision au sujet de la situation des agents. Deux points y ont été **sommairement** abordés :

- Le processus de mobilité des directeurs dans le cadre de la CeA : aucune mobilité géographique ne sera imposée, mais **l'agent la refusant risque de ne pas être pris sur le poste qu'il occupait initialement.**
- Le temps de travail : **2 jours de congés annuels excédentaires, les congés d'ancienneté, et les jours fériés Alsace-Moselle sont complètement remis en cause** afin de converger vers les 1607h annuelles. Idem **pour certaines autorisations spéciales d'absence pour motif familial.**

Cette réunion n'ayant qu'assez peu d'intérêt en définitive pour débattre du sort des agents et ne répondant pas aux objectifs fixés par la loi Alsace, **Force Ouvrière a finalement obtenu l'ouverture imminente** d'une phase de **NEGOCIATION** avec les Administrations après être intervenu directement auprès de la Ministre de la Cohésion des Territoires, en charge du dossier CeA.

Le 11 février 2020, se tiendra enfin la première réunion de **l'instance de NEGOCIATION** qui aura quant à elle vocation à prendre des décisions et au sein de laquelle **les agents du Haut-Rhin seront quasi-exclusivement représentés par Force Ouvrière (7 sièges sur 8).**

**FO n'acceptera pas que les agents soient le prétexte  
d'économies supplémentaires !**

La situation des agents se détériore chaque jour un peu plus :

- Le **départ à la retraite va être repoussé à minima à 64 ans ;**
- La **valeur du point d'indice est gelée jusqu'en 2022 au moins ;**
- Le **Régime Indemnitare (RIFSEEP) n'est pas à la hauteur des attentes** de la plupart des agents, voire injuste pour certaines catégories (ATEE, Routes, Ingénieurs...);
- Près de **200 agents encadrants des sièges départementaux 67/68** subissent la mise en concurrence de leur propre poste, générant une **forte insécurité** pour ces encadrants et leurs équipes. Pour beaucoup, cela signifie un chamboulement à venir, avec une réorganisation de leur vie personnelle et familiale.

**NON à une CeA DESTRUCTRICE DE NOS ACQUIS !**  
**OUI à une CeA CREATRICE DE NOUVEAUX DROITS  
favorables aux agents !**

**ENSEMBLE, MOBILISONS-NOUS POUR DÉFENDRE NOS DROITS AU SEIN DE LA CEA**

   **FOdpt68**

Inscription newsletter   
[www.fodtp68.fr/contact](http://www.fodtp68.fr/contact)

SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE des personnels du Département du Haut-Rhin  
100 avenue d'Alsace - 68000 Colmar - 07 82 70 14 53 - [contact@fodpt68.fr](mailto:contact@fodpt68.fr)

SYNDICAT FORCE OUVRIÈRE des personnels du Département du Bas-Rhin  
Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG CEDEX 9  
03 68 33 83 88 / 03 68 33 80 53 / 07 60 60 22 44 - [syndicat.fo@bas-rhin.fr](mailto:syndicat.fo@bas-rhin.fr)

 **FOdpt67**